



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

19 Juillet 2023

CONCERTATION SUR LES PROJETS DE BASSINE DANS L'HÉRAULT : FNE OCMED DONNE SA POSITION

Le Conseil Départemental de l'Hérault (CD34) communique sur plusieurs projets d'extension de l'irrigation agricole à l'aide de ce qu'il nomme des «retenues hivernales», qui peuvent également être qualifiées de «bassines»¹. Pour nous l'irrigation de la vigne au goutte-à-goutte à partir de retenues remplies en hiver est loin d'être une solution miracle.

PAS D'ASSENTIMENT POSITIF AUX PROJETS DU DÉPARTEMENT

Lors du comité stratégique irrigation du 9 mai 2023 et lors des réunions des CLE où la question de l'irrigation agricole a été abordée, les représentants de FNE OcMed ont tous exprimé des réserves sur les projets d'irrigation à l'aide de 7 «bassines» portés par le CD34 (en reprenant certains arguments toujours valides de notre analyse du Schéma Irrigation de l'Hérault en 2019). FNE OcMed a échangé une seule fois dans une réunion de pré-concertation avec le CD34, mais n'a pas pu participer aux réunions de concertation de Florensac, Couloubres et Magalas. Aussi avons nous été surpris à la lecture de [l'article du Midi Libre du 20 juin 2023](#), qui laisse penser que nous aurions participé à un comité de pilotage du projet, et que nous aurions donné un «assentiment positif». Ces deux informations sont fausses.

L'EAU DU RHÔNE AMENÉE PAR AQUA DOMITIA DANS L'HÉRAULT N'EST PAS « ABONDANTE »

La question de l'évolution des débits du Rhône d'ici la fin du siècle est importante, mais considérant que le débit du Rhône à Beaucaire est de plusieurs centaines de m³/s (même en période d'étiage), et qu'il restera dans cet ordre de grandeur selon toutes les projections à l'horizon de trente ans, elle est secondaire dans le cas présent.

Il existe un problème plus immédiat : alors que le canal Philippe Lamour a un débit théorique de 63 m³/s, le débit maximum de la conduite d'eau «Aqua Domitia» est limité à 2,5 m³/s. Les maillons d'Aqua Domitia alimentent déjà l'Hérault et l'Aude pour produire l'eau potable de certaines communes, pour soutenir partiellement l'étiage du Lez et pour irriguer plusieurs périmètres agricoles.

¹ Une bassine est un stockage d'eau déconnecté du réseau hydrographique, entouré de digues, alimenté soit par de l'eau souterraine soit par de l'eau superficielle (comme c'est le cas pour les projets du département de l'Hérault) ; à ne pas confondre avec une retenue collinaire, également hors cours d'eau mais alimentée par le ruissellement pluvial local.

Or, les besoins en eau du Rhône vont augmenter pour l'alimentation en eau potable² (effets de la croissance démographique) et pour le soutien d'étiage de plusieurs cours d'eau, y compris en hiver (effets du changement climatique). Dès lors, il n'est pas évident que Aqua Domitia puisse fournir les 0,5 m³/s estimés nécessaires pour le remplissage hivernal des 7 bassines tout en continuant à fournir suffisamment d'eau pour les usages prioritaires, comme l'alimentation en eau potable.

IRRIGUER LES VIGNES AU GOUTTE-À-GOUTTE À PARTIR D'EAU DU RHÔNE STOCKÉE DANS DES BASSINES NE RÉSOUDRA PAS LA CRISE DE LA VITICULTURE

L'analyse socio-économique en cours³ affirme que 50 à 80 % du coût d'investissement sera couvert par des subventions publiques et que le coût d'exploitation du système d'irrigation sera à la charge des viticulteurs.

Nous posons, en premier lieu, la question de la bonne utilisation de l'argent public, étant donné qu'il s'agit de favoriser le développement d'un usage agricole de l'eau qui ne peut être considéré comme répondant à un besoin alimentaire essentiel (production de vin).

En second lieu, il existe des limites physiques, économiques, et écologiques à l'extension de réseau irrigué. Le schéma départemental d'irrigation de l'Hérault parle d'ailleurs d'un objectif maximum de 30% de la Surface Agricole Utile. Ces projets ne profiteront donc qu'à une minorité de viticulteurs, car il restera toujours 70 % de terres non irriguées.

Plus globalement, le contexte de vieillissement de la profession et de surproduction viticole, conduisant parfois à de la distillation de la production, devrait nous interroger sur la viabilité du modèle économique sous-jacent.

Pour Simon POPY, président de FNE OCMED: « Les projets de bassines du Conseil Départemental de l'Hérault ne doivent évidemment pas être mis sur le même plan que les mégabassines de l'ouest de la France (qui prélèvent en nappe souterraine), mais ça ne signifie pas qu'ils sont une solution d'avenir. Il est largement démontré que l'extension de l'irrigation conduit à l'accroissement de la dépendance à la ressource en eau. Comme la ressource en eau de nos territoires diminue avec le changement climatique, et que les tensions autour de son usage se renforcent mécaniquement, la politique du toujours plus d'irrigation relève de la maladaptation. Nous ne pouvons pas soutenir ce modèle de développement. »

Contacts presse :

Thierry USO, membre de FNE OcMed : 06 08 25 91 15

Simon FEGNE, chargé de projets eau, mer et littoral FNE OcMed : 04 99 23 90 40

Merci de noter notre nouveau nom de domaine @fne-ocmed.fr

² Il n'est pas possible de prélever davantage dans les captages (Florensac, source du Lez, Issanka...)

³ Étude non publiée à date mais des premiers éléments d'analyse ont été évoqués par le CD34 lors des différentes réunions de concertation